

La commission des concours du REF rappelle que les participants aux prochains concours organisés par le REF devront se conformer à toutes les prescriptions émises par les autorités. *En conséquence, les opérations portables et/ou en multi-opérateurs ne sont donc pas permises durant toute la durée du confinement.*

Merci de votre compréhension !

(http://concours.r-e-f.org/)